



Reprise de bail, comment le formuler

Par **amapura**, le **01/04/2009** à **20:10**

Ma locataire souhaite partir sans préavis et me propose un repreneur de son bail qui satisfait aux conditions.

Comment se fait la reprise de bail techniquement ; quels documents spécifiques, quel formules à employer ect

Est-ce que j'ai le droit de ne lui faire qu'un bail du relicat de l'ancien bail, temps restrand : ex 30 mois ?

merci

Par **Solaris**, le **03/04/2009** à **22:12**

Non il s'agit d'un nouveau bail donc trois ans à mins que vous puissiez prétendre à un bail dérogatoire.